

## INFORMATIONS AUX AUTEUR·ES D'ATELIER CRÉATIF

Le colloque pourra accueillir des ateliers créatifs (35 min. + 10 min. d'échanges), qui proposent une mise au travail / en activité des participant·es.

Lors du dépôt de votre proposition, vous aurez à indiquer vos coordonnées d'auteur·es, séparément des « métadonnées » (ex. : titre, résumé, mots-clés...) concernant votre proposition d'atelier créatif.

Cette dernière sera expertisée sur la base des éléments suivants :

- Titre de l'atelier créatif proposé.
- Résumé de 3 000 signes maximum (espaces compris), qui présente la problématique générale et la manière dont la mise au travail est envisagée. Si possible et pertinent, des ressources permettant de mieux saisir la démarche ou l'expérimentation proposée (bibliographie, sitographie, références d'actions déjà effectuées) seront ajoutées à ce résumé.
- Mots-clés (5 maximum).
- Type de contribution : choisir « atelier créatif » dans le menu déroulant.
- Axe dans lequel il s'inscrit (Axe 1 : L'engagement comme posture de recherche ou d'intervention ; Axe 2 : L'engagement comme objet de recherche en SEF).

Langues : français.

Une communication ne peut dépasser au maximum 4 auteur·es. Un maximum de 2 contributions en tant que premier·e auteur·e sera accepté dans le colloque.

Toutes les propositions soumises seront expertisées en double aveugle selon les règles de notre communauté scientifique. C'est pourquoi les références bibliographiques de l'auteur·e ou des auteur·es ne doivent pas apparaître.